



Public visé :

Personnel ayant suivi une formation et souhaitant maintenir leur certification



Prérequis :

- Être titulaire du certificat SST



Durée :

- 7 heures en présentiel uniquement
- Il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession (à définir par le médecin du travail).



Nombre de participants par groupe :

Minimum 4 participants et maximum 10



Périodicité :

- Le maintien de la validité du certificat SST est conditionné par le suivi d'un nouveau stage de MACSST dans les 24 mois, ainsi qu'à une nouvelle réussite aux épreuves certificatives



Textes officiels se rapportant à l'action de formation :

- Articles L4121-1 à L4121-3, L4141-2, R4141-3, R4141-13, R4141-17 à R4141-20 et R4224-14 à R4224-16 du code du travail.
- Document de référence INRS.

Objectif général de la formation :

Maintenir et actualiser les compétences des SST :

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du Travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Contenu de la formation :

- Présentation de la formation
- Partage d'expériences depuis la formation initiale
- Rappel des notions de base en prévention des risques professionnels
- Protéger :
 - Recherche des risques persistants : Mécanique, électrique, thermique, Toxique.
 - Suppression du danger ou dégagement d'urgence de la victime.
- Examiner :
 - Observer l'état des fonctions vitales.
 - Reconnaître et apprécier les signes d'une détresse vitale
- Faire alerter :
 - Organisation des secours dans l'entreprise.
 - Organisation des secours publics.
- Secourir :
 - Rappel des gestes et conduite à tenir devant une victime qui :
 - Saigne abondamment
 - S'étouffe
 - Se plaint de malaise
 - Se plaint de brûlure
 - Se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - Se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - Ne répond pas mais respire
 - Ne répond pas et ne respire pas
- Épreuves certificatives.
- Bilan de formation : tour de table, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions.

Analyse des besoins des bénéficiaires

Les sujets développés lors de la formation à la prévention des risques professionnels rendent le sauveteur secouriste du travail plus conscient des causes de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif. Il contribue ainsi à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et pourra, le cas échéant, apporter son concours à la rédaction du document unique concernant l'évaluation des risques, mais également faire remonter les informations nécessaires à son actualisation

Sanction de l'action

- Fiche d'évaluation certificative de l'INRS.
- Certificat d'Acteur SST, en cas de réussite à l'épreuve finale.

Codes de la formation

Formacode 42829 – Sauvetage secourisme du travail
NSF 344r - Mise en œuvre des règles d'hygiène et sécurité

Moyens d'encadrement :

- Organisme de formation déclaré à la DRIEETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif et d'un Service Qualité.
- Organisme titulaire du certificat QUALIOPi réglementairement exigé pour les développeurs de compétences
- Organisme titulaire d'une Habilitation de l'INRS pour les formations d'acteurs SST
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD).

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires du certificat « Formateur SST » ou « Formateur de Formateurs SST » en cours de validité.
- Cette formation doit être réalisée par un formateur d'un organisme habilité par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
- Formation à dominante pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation.

Moyens d'évaluation individuelle des acquis :

- L'apprenant devra être présent sur l'intégralité de la formation, point incontournable pour la validation de celle-ci.
- Il devra intervenir sur des mises en situation.
- Réussite aux épreuves certificatives selon Grille certificative de l'INRS
- Délivrance d'un certificat de sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois.

Moyens techniques à disposition :

- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques : mannequins permettant la réanimation cardio-pulmonaire, plan de prévention et d'intervention magnétiques, défibrillateur d'entraînement et outils permettant la réalisation de cas concrets selon des scénarios définis (mis à disposition par le formateur)

NB : En cas de formation groupe sur votre site, vous devrez mettre à disposition les apports théoriques, les moyens pour la pratique sont mis à disposition par notre formateur.

Sécurité et hygiène :

- En cas de formation sur l'un de nos centres, les consignes sanitaires et le règlement intérieur seront affichés sur place.
- En cas de formation dans les locaux de l'entreprise, les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaire

Accessibilité (handicap) :

Centre de formation pouvant accueillir sous certaines conditions des personnes en situation d'handicap.
Voir référent handicap

Qualité de la prestation :

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Tarifs :

- Inter : à partir de 190.00€HT
- Intra : à partir de 790.00€HT